

DROIT DES OBLIGATIONS - 2014

L'association étudiante « Supingé » a organisé une soirée le 10 juin 2014 à l'attention de tous les élèves de l'Ecole d'ingénieurs en informatique « Supgiga » de Bourg en Bresse. Afin d'assurer la sécurité des participants très exigeants, compte tenu du prix d'entrée (35 euros), « Supingé » avait conclu, depuis le 10 avril 2010, avec la société de surveillance Equisécurité une convention de partenariat aux termes de laquelle cette société s'engageait à assurer la surveillance et la sécurité des clients lors de toutes les soirées de type « boum » organisées par « Supingé ». A cette fin, Equisécurité s'est engagée à fournir pour chaque soirée de 20 heures à 4 heures du matin sans interruption, cinq agents de sécurité et un maître-chien étant précisé que la mission de surveillance et de sécurité de Equisécurité devait s'effectuer aux entrées, à l'intérieur et aux abords directs du lieu de la réception, dans un rayon de cinquante mètres autour de celui-ci, ainsi que sur le parking où les clients de la « boum » étaient susceptibles de stationner. La société Equisécurité s'engageait par ailleurs à interdire l'accès des réceptions à toute personne présentant des signes d'alcoolisation.

Au matin du 11 juin 2014, Augustin Bourel, jeune diplômé de Supgiga, a été retrouvé aux abords de la Reyssouze, rivière adorée des habitants de la région en état de coma éthylique, à moitié noyé. Il a subi de graves séquelles neurologiques. L'enquête a révélé que non seulement le jeune homme avait bien profité de la soirée mais encore que le contexte d'alcoolisation était bien antérieur à son arrivée sur les lieux de la réception. Des témoins ont expliqué qu'Augustin Bourel, bon connaisseur des règlements de l'association « Supingé », était passé maître dans l'art de dissimuler son état d'alcoolisation. Un des agents de sécurité a également été vu en train de danser avec une étudiante de deux à quatre heures du matin à la grande désolation de ses collègues. La victime souhaite obtenir réparation de son préjudice et vient vous demander conseil.